



**PRÉFET
DE LA RÉGION
GRAND EST**

*Liberté
Égalité
Fraternité*



Conseil Scientifique Régional du Patrimoine Naturel Grand Est

| Avis DEP n° 2023 - 06 | | |
|--|---|---|
| Avis direct (expert délégué) | Objet : Dépose de deux nids de Cigogne blanche sur le couvent à Munster (68) – SCI AIMEE | Avis : Favorable avec recommandation |
| Date : 17 janvier 2024 | | |

Contexte

La SCI AIMEE souhaite démarrer des travaux de restauration et de réhabilitation sur le bâtiment du Couvent de Munster, qui est à l'abandon depuis plusieurs années. Deux nids de Cigogne blanche sont présents sur la toiture.

Une dérogation obtenue en 2017 permettait à la ville de Munster d'intervenir sur 14 nids répartis de la façon suivante :

- 3 nids sur l'Église ;
- 8 nids sur le Batial ;
- 1 nid sur le couvent ;
- 1 nid dans un Hêtre ;
- 1 poteau

En compensation, 11 corbeilles devaient être installées :

- 4 sur le Batial ;
- 6 sur l'Église ;
- 1 sur un nouveau poteau

Finalement le poteau n'a pas été démonté.

Les 4 nids sur le Batial n'ont pas encore été installés, mais le seront en début d'année prochaine, au moment de la dépose des deux nids du couvent.

Le porteur de projet s'engage également à maintenir dans son parc 3 mâts accueillant des nids de Cigogne.

Questions au CSRPN

Le projet remet-il en cause le bon accomplissement du cycle biologique de la Cigogne blanche ?

Supports de réflexion

CERFA
AP de 2017
plan

Analyse du CSRPN

La dépose de deux nids sera compensée par l'installation de 4 nouveaux nids sur le Batial.

Avis du CSRPN

Le CSRPN donne son accord pour la dépose de ces deux nids.

Recommandations

Cette dépose et la mise en place des 4 nids sur le Batial devront se faire avant le retour des cigognes nicheuses sur le site, si possible avant le 1er mars 2024.

Yves Muller, expert-délégué, commission
Espèces Protégées du CSRPN Grand-Est

